



Le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières accepte les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 octobre 2022 – Lors de sa séance publique du 25 octobre, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) a accepté les états financiers pour l'exercice couvrant l'année scolaire 2021-2022 qui s'est terminée le 30 juin dernier.

Croissance des revenus

Les revenus ont atteint la somme de 286 507 537 \$ alors qu'ils étaient de 249 596 632 \$ en 2020-2021.

Cette hausse de plus de 14 % provient principalement des subventions du ministère de l'Éducation (MEQ). Ce dernier a réinvesti pour la réussite éducative des élèves de tous les ordres d'enseignement de même que pour financer les coûts courants et antérieurs relatifs au renouvellement des conventions collectives conclues en cours d'année.

Hausse des charges

Les charges ont totalisé 273 503 917 \$ alors qu'elles étaient de l'ordre de 267 282 017 \$ l'année précédente. En plus des dépenses supplémentaires liées à la hausse du nombre de classes (notamment au secondaire) et des services directs aux élèves, le renouvellement des conventions collectives a entraîné l'augmentation de l'ensemble des catégories de dépenses.

La répartition des charges par fonction est demeurée similaire à celle de l'an dernier. La principale charge est la rémunération du personnel et compte pour plus de 80 % de l'ensemble. Quant aux activités administratives, elles comptent pour 4,5 % du total.

Surplus d'exercice

Pour l'exercice terminé au 30 juin 2022, l'état des résultats présente un surplus de 13 003 620 \$. Ce surplus résulte du financement de provisions salariales enregistrées l'an dernier lesquelles avaient créé un déficit d'exercice et cumulé au 30 juin 2021. En faisant abstraction de ce financement, l'état des résultats aurait présenté un déficit de 3 303 242, ce qui excède la limite d'appropriation de l'excédent accumulé autorisée qui était de 784 463 \$.

En tant qu'organisme public, le CSSDHR a l'obligation de respecter l'équilibre budgétaire. Le déficit excédentaire s'explique principalement par des éléments non récurrents et, pour certains d'entre eux, le CSSDHR anticipe des ajustements d'allocations.

- 30 -

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et plus de 1 300 inscrits en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez la [page Facebook](#) ainsi que [le site Internet](#).

Source :

Céline Falardeau

Directrice du Service des affaires juridiques et des communications
450 359-6411, poste 7345 | celine.falardeau@csdhr.qc.ca

Demande média : cacommunications@csdhr.qc.ca